



A qui profite vraiment l'augmentation des prix du tabac ?

Rubrique : actualités - Date : mardi 18 octobre 2011

Un article de Claire Legros pour la vie, revient sur l'augmentation des prix du tabac. Pour la première fois, le paquet le plus vendu de France dépasse la barre symbolique des 6 euros. Néanmoins, comme l'annoncent souvent les associations de lutte contre le tabagisme, ces petites hausses de 6% ne freinent pas la consommation de tabac car trop faibles.

La récente augmentation du prix des cigarettes reste totalement contre-productive en matière de santé publique. Et ne va profiter, à long terme, qu'aux industriels du tabac. La mesure doit en effet rapporter 600 millions d'euros par an à l'Etat qui touche 80% du prix du paquet en taxes.

Car selon les études unanimes, la consommation de tabac, responsable de 60 000 décès par an, ne commence à baisser qu'à partir d'une hausse beaucoup plus importante des prix. Ainsi entre 2001 et 2004, il a fallu une majoration de 45% des tarifs, sous l'impulsion de Jacques Chirac, pour voir baisser les ventes d'un tiers. Depuis cette date, l'Etat n'a eu de cesse de mener une politique à court terme pour renflouer les caisses, en abandonnant les Français aux mains des cigarettiers, affirme le professeur Bernard Dautzenberg, de l'Office français de prévention du tabagisme.

En outre, loin d'être uniforme, l'augmentation de cet automne va permettre le report de la consommation vers des produits moins chers, notamment le tabac à rouler. En effet, les différents produits du tabac ne sont pas taxés de la même façon : les cigarettes le sont à 80,6%, le tabac à rouler à 75%, les cigares à 44%. Pour Catherine Hill, spécialiste de l'épidémiologie des cancers, il conviendrait d'uniformiser le système de taxation si l'on veut éviter tout report d'une consommation de cigarettes sur le tabac à rouler ou sur les cigares.

Les fabricants ne se privent pas de jouer de ces disparités. Ils modulent l'augmentation en fonction des produits et des marques, comme le montrent les prix publiés au Journal officiel le 15 octobre. Une stratégie toute en nuance et très étudiée. [...]

[Lire la suite de l'article sur lavie.fr](#)